

Nom de l'enfant : _____
 Prénom : _____
 Ecole : _____
 Age : _____
 Téléphone responsable : _____

ACCUEILS DE LOISIRS – MERCREDIS
« LE SANILHOU » et « 100% ENFANTS »

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Chers parents,

Vous trouverez à la suite, la fiche d'inscription pour la première période de l'année scolaire 2024/2025. Si votre enfant est scolarisé dans nos établissements scolaires et que votre dossier périscolaire est complet, nous vous demandons de compléter uniquement cette fiche. Si ce n'est pas le cas nous vous demandons de bien vouloir remplir un dossier complet que vous trouverez sur les accueils ou en Mairie.

INSCRIPTION DE L'ENFANT

		Mercredi 08	Mercredi 15	Mercredi 22	Mercredi 29
Janvier	MATINEE				
	REPAS				
	APRES MIDI				
Février		Mercredi 05	Mercredi 12	Mercredi 19	
	MATINEE				
	REPAS				
Mars	APRES MIDI				
		Mercredi 12	Mercredi 19	Mercredi 26	
	MATINEE				
Avril	REPAS				
	APRES MIDI				
		Mercredi 02	Mercredi 09	Mercredi 16	

MERCI DE PRECISER LE LIEU D'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT :

LE SANILHOU

LES CEBRADES

100% ENFANTS

Informations complémentaires :

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des Mercredis sont à déposer aux points habituels (mairie, centre de loisirs et accueils périscolaires). Aucun enfant ne sera accepté à l'accueil de loisirs sans avoir été préalablement inscrit.

Votre enfant participera de temps en temps à des activités qui nécessiteront des affaires de rechange, c'est pour cela que nous vous demandons de prévoir un sac à dos comprenant une tenue de change complète pour votre enfant (Obligatoire pour les enfants de maternelle). A amener chaque mercredi.

Merci d'informer l'équipe de tout changement relatif à la venue de votre ou vos enfants (modification de lieu d'accueil, départ avec des personnes non indiquées sur la liste des personnes habilitées à récupérer l'enfant ...)

Informations spécifiques à l'accueil de loisirs du Sanilhac :

Les enfants seront accueillis à partir de 7h30 sur le centre de loisirs ou bien à l'école des Cébrades. A 8h30, les enfants accueillis aux Cébrades seront conduits par les animateurs et avec le bus communal jusqu'à l'accueil de loisirs. Au retour, le bus ramènera les enfants vers 17h30 à l'accueil des Cébrades en fonction des activités. Ils pourront y rester jusqu'à 18h30, horaire de fin de ce service.